

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 13 décembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
RESSOURCES HUMAINES Création de poste de chargé de mission Territoire Engagé
Référence
8_20211312_4.2.1

Date de la convocation
07/12/2021

Date d'affichage
16/12/2021

L'année deux mille vingt et un, le treize décembre à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURE, DECLÉ, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, GEST, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, DELNEF, GAILLARD, DELFOSSE, Mme A-M LEMAIRE, WATELAIN, DESFOSSÉS, STOTER, LENGLET, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, DINOUEARD, BABAUT, CHEVIN

Excusés ayant donné procuration :

Mme DELETRE a donné pouvoir à M. GEST
M. RENAUX a donné pouvoir à Mme VERRIER
M. DEBART a donné pouvoir à M. RIFFLART
M. SUIN a donné pouvoir à Mme THIEBAUT
M. FRANCOIS a donné pouvoir à M. DELFOSSE
Mme CARON-DECROIX a donné pouvoir à Mme A-M LEMAIRE
Mme DE WAZIERS a donné pouvoir à M. DESFOSSÉS
Mme HIVER a donné pouvoir à M. MAGNIER
Mme LEROY a donné pouvoir à M. DINOUEARD

Excusés, absents : MM. FOUCAULT, THEVENIAUD, Mme RODINGER, DESSEAUX, Mme PINON, DUFOUR, OURDOUILLE, Mme VANDEPITTE, DOVERGNE, SURHOMME, Mme QUIGNON, Mme A. LEMAIRE, CLIQUET, BOHIN, NOBLESSE, MERCUZOT.

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLÉ

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été approuvé par le Comité syndical du 11 octobre 2021. L'ADEME nous propose un contrat d'objectif territorial (COT) qui est une approche transversale pour accompagner les politiques territoriales de transition. Ce COT est un appui certain à la mise en œuvre du CRTE.

Le Comité syndical du 7 juin 2021 a autorisé le Président à signer ce partenariat.

L'ADEME en validant récemment le COT du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a retenu un financement autorisant la prise en charge d'un poste à plein temps.

La création de ce poste permettrait d'accompagner les EPCI dans la mise en œuvre opérationnelle du PCAET. Le financement du COT par l'ADEME permet d'envisager une prise en charge sur trois années.

Ces missions doivent être gérées par un agent à Temps Complet

Aussi, il sera proposé au prochain Comité syndical de créer un poste « Chargé de mission Territoire Engagé » à temps complet à raison de 35h (ou 1607h annuelle). A ce titre, cet emploi sera occupé par un agent contractuel correspondant au cadre d'emploi de la filière technique, ingénieur territorial, relevant de la catégorie hiérarchique A.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : accompagnement des EPCI, mise en cohérence avec le PCAET des actions menées, rédiger des marchés publics, ...

Sa rémunération et le déroulement de sa carrière correspondront au cadre d'emploi concerné. Il bénéficiera d'un régime indemnitaire correspondant au grade, à ses missions et à ses sujétions (charge nette : 0).

Aussi, il est proposé au Comité syndical de créer un poste « Chargé de mission Territoire Engagé » à temps complet, à raison de 35h (ou 1607h annuelle).

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Approuve la création d'un poste de « Chargé de mission Territoire Engagé » à temps complet, à raison de 35h (ou 1607h annuelle). A ce titre, cet emploi sera occupé par un agent contractuel, , correspondant au cadre d'emploi de la filière technique, grade d'Ingénieur, relevant de la catégorie A.
- Autorise le Président à procéder au recrutement de l'agent affecté à ce poste.
- Inscrit les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Fait et délibéré le 13 décembre 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART